

Résultats de la démarche de participation publique

Révision du plan d'urbanisme
de la Municipalité de Saint-Côme

Présenté à :
Municipalité de Saint-Côme

Consultation menée par :
Atelier Urbain

Juin 2024

Table des matières

PARTIE 1.MISE EN CONTEXTE	3
1.1 Consultation de la population.....	3
PARTIE 2.QUESTIONNAIRE	3
2.1 Introduction.....	3
2.2 Profil sociodémographique	4
2.3 Images d’inspiration	5
2.4 Identité et valeurs	6
2.5 Milieu de vie	7
2.6 Milieu naturel et environnement.....	12
2.7 Mobilité et transport.....	13
2.8 Vision pour le développement de Saint-Côme	16
PARTIE 3.Consultation publique	21
3.1 Introduction.....	21
3.2 Commentaires généraux.....	21
3.3 Milieux de vie	21
3.4 Protection de l’environnement.....	23
3.5 Identité, patrimoine et tourisme	24
3.6 Espace jeune.....	25

PARTIE 1. MISE EN CONTEXTE

1.1 Consultation de la population

En vue de la révision du plan et des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Côme, une démarche collaborative a été adoptée. Deux activités consultatives ont été mises en place afin d'enrichir les réflexions en amont de cet exercice de planification, soit un questionnaire et une consultation publique.

Dans un premier temps, un questionnaire à l'intention de la population et des acteurs du milieu a été mis en ligne du 1^{er} avril au 21 avril 2024. Élaboré à l'aide du logiciel SurveyMonkey, une version papier du questionnaire a également été mise à disposition pour joindre un plus large public. L'objectif de ce questionnaire était de connaître les préférences et besoins de la population pour ainsi doter la Municipalité d'une vision cohérente et adaptée pour le développement et l'aménagement de son territoire.

Dans un deuxième temps, la Municipalité a tenu une séance de consultation publique prenant la forme de « portes ouvertes ». La population était invitée à venir consulter les principaux résultats du questionnaire et à donner ses commentaires et ses idées sur différentes thématiques. Cette activité consultative a été l'occasion d'approfondir certains enjeux traités dans le questionnaire.

Le présent rapport fait état des résultats de ces deux activités consultatives, lesquels permettront d'orienter l'élaboration des outils urbanistiques de la Municipalité. Il est divisé en trois parties distinctes afin de faciliter la lecture des résultats de cette démarche :

- Partie 1. Mise en contexte
- Partie 2. Questionnaire
- Partie 3. Consultation publique

PARTIE 2. QUESTIONNAIRE

2.1 Introduction

Le questionnaire comportait une courte introduction et 19 questions divisées en 8 catégories, qui ont également servi à structurer les résultats du présent document :

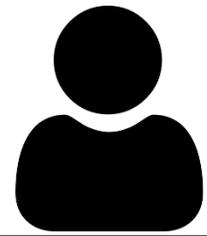
- Inspiration
- Préférences générales
- Habitation et milieu de vie
- Milieu économique et tourisme
- Milieu naturel et environnement
- Mobilité et transport
- Valeurs et identité
- Questions sociodémographiques

Un total de 350 personnes a répondu au questionnaire. Sur celles-ci, 267 personnes ont terminé le questionnaire jusqu'à la fin, ce qui représente un taux de complétion de 76 %. Puisque les questions n'étaient pas toutes obligatoires, le nombre de personnes ayant répondu est inscrit individuellement pour chaque question dans le présent rapport. Par ailleurs, toutes les réponses ajoutées dans les sections « autre » ou dans les questions ouvertes ont été analysées et sont présentées de façon synthétisée.

2.2 Profil sociodémographique

Le profil sociodémographique des 350 personnes ayant répondu au questionnaire est relativement diversifié. Cependant, il importe de ne pas généraliser la lecture des résultats puisqu'on observe :

- une surreprésentation des :
 - Femmes (**63 %**)
 - Personnes de 45 à 59 ans (**34 %**)
 - Personnes de 30 à 44 ans (**28 %**)
- une sous-représentation des :
 - Personnes âgées de 75 ans et plus



350 personnes
ayant répondu
au questionnaire

Genre



63 % de femmes
37 % d'hommes

Groupe d'âge



5 % ont moins de 30 ans
28 % ont entre 30 et 44 ans
34 % ont entre 45 et 59 ans
30 % ont entre 60 et 74 ans
3 % ont 75 ans et plus

Habitation



28 % habitent à Saint-Côme depuis plus de 10 ans
20 % n'y habitent pas, mais y possèdent une résidence secondaire
19 % habitent à Saint-Côme depuis moins de 5 ans
16 % habitent à Saint-Côme depuis 5 à 10 ans
13 % habitent à Saint-Côme depuis leur naissance
3 % n'habitent pas à Saint-Côme, mais y viennent souvent en visite

2.3 Images d'inspiration

Comme première question, les personnes répondant au questionnaire étaient invitées à sélectionner parmi une banque de 18 images celles qui les inspirent le plus pour l'avenir de Saint-Côme. Celles-ci sont présentées ci-dessous en ordre de préférence avec une brève description et le pourcentage associé. Au total, 336 personnes ont répondu à cette question, et les choix n'étaient pas limités.



Commerce local
74 %



Mise en valeur du paysage
67 %



Sentiers multifonctionnels
65 %



Accès à l'eau
55 %



Culture locale distincte
54 %



Programmation culturelle
53 %



Mise en valeur des berges
53 %



Marché fermier
44 %



Pistes cyclables
44 %



Sentiers de ski de fond
44 %



Résidence pour personnes âgées
37 %



Patrimoine bâti
32 %



Patinoire
31 %



Jardin communautaire
29 %



Module de jeux pour enfants
24 %



Traverses piétonnes sécurisées
21 %



Bâtiment multifamilial
15 %

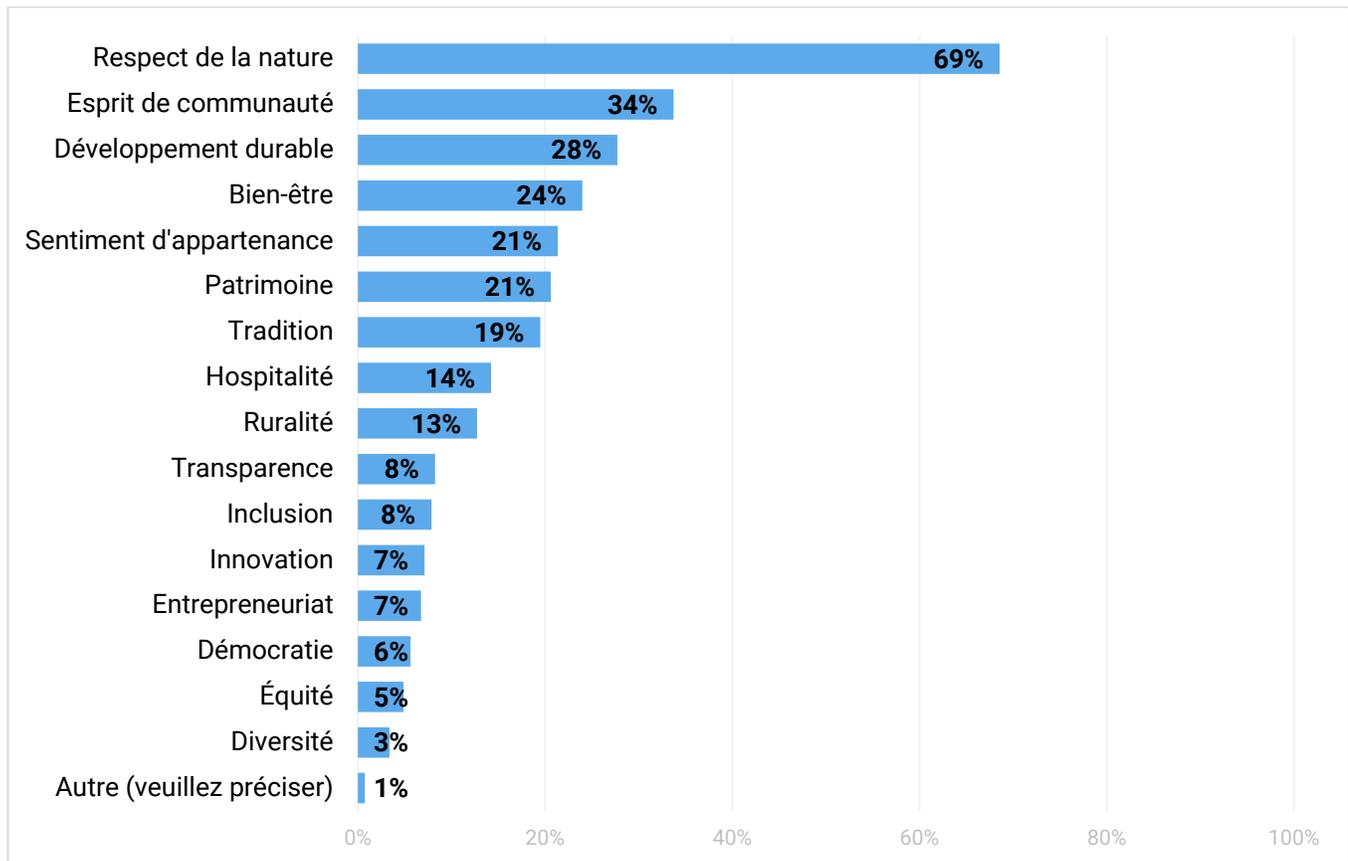


Skate park
13 %

2.4 Identité et valeurs

A. Les valeurs que devrait refléter Saint-Côme

(maximum de 3 choix par personne – 267 personnes ayant répondu à cette question)

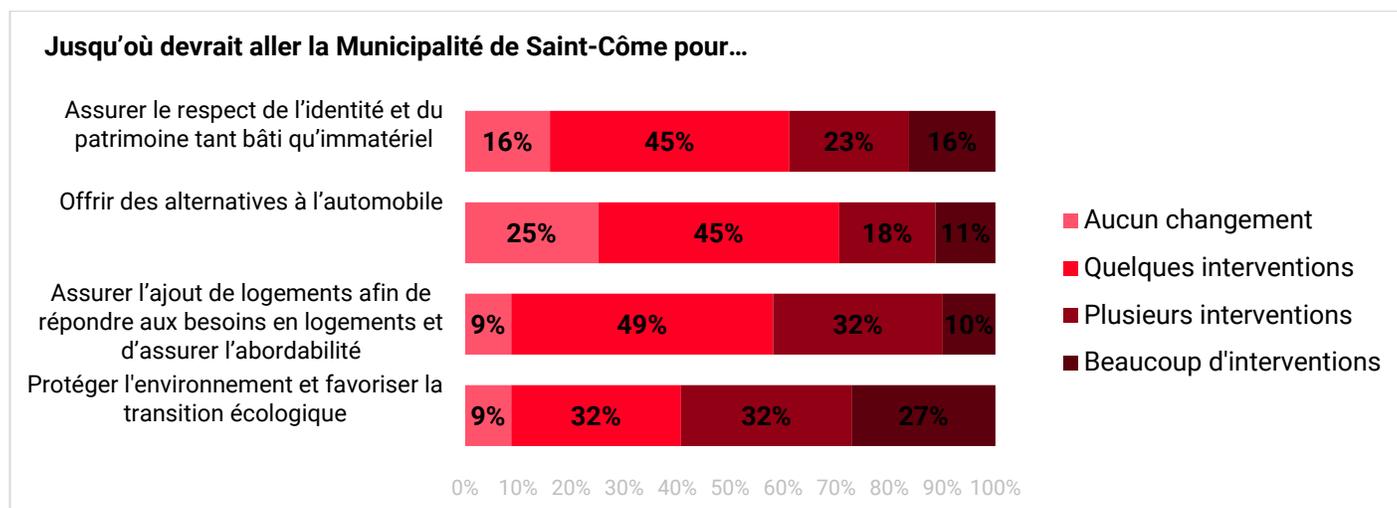


Autres réponses

- Esprit de communauté, inclusion, transparence, démocratie et bien-être
- Quiétude

B. Niveau d'adhésion à une grande ambition dans certaines thématiques

(325 personnes ayant répondu à cette question)

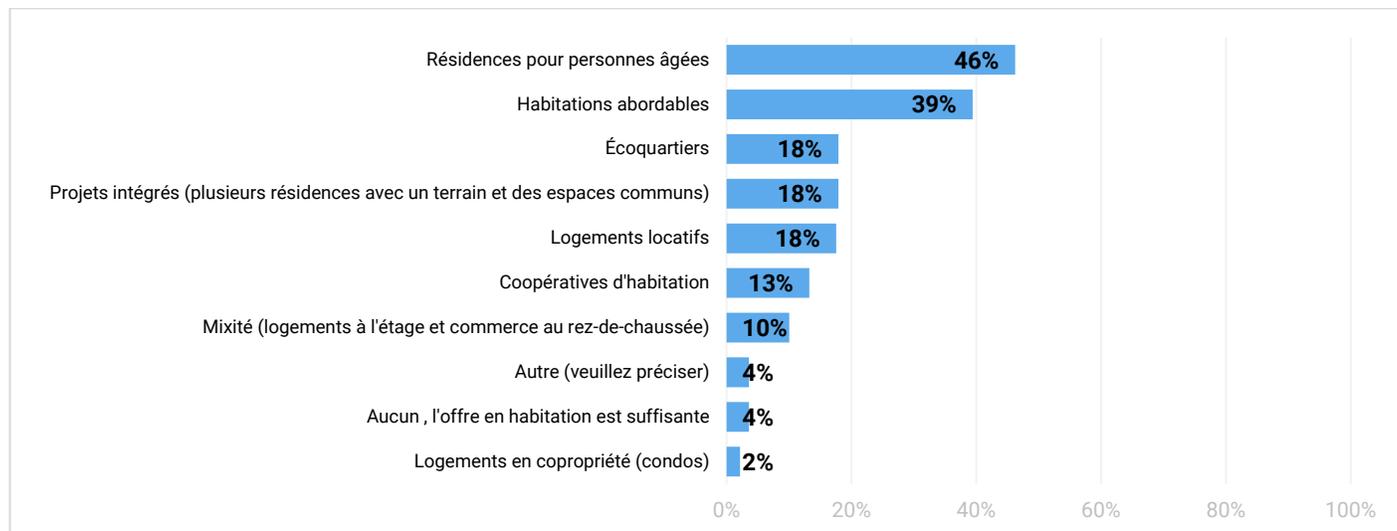


2.5 Milieu de vie

Le milieu de vie concerne tout ce qui compose la vie quotidienne à Saint-Côme : habitation, commerces, institutions, services municipaux, équipements sportifs et récréatifs, activités communautaires.

A. Types d'habitation manquant afin de répondre aux besoins présents et futurs

(maximum de 2 choix par personne – 279 personnes ayant répondu à cette question)

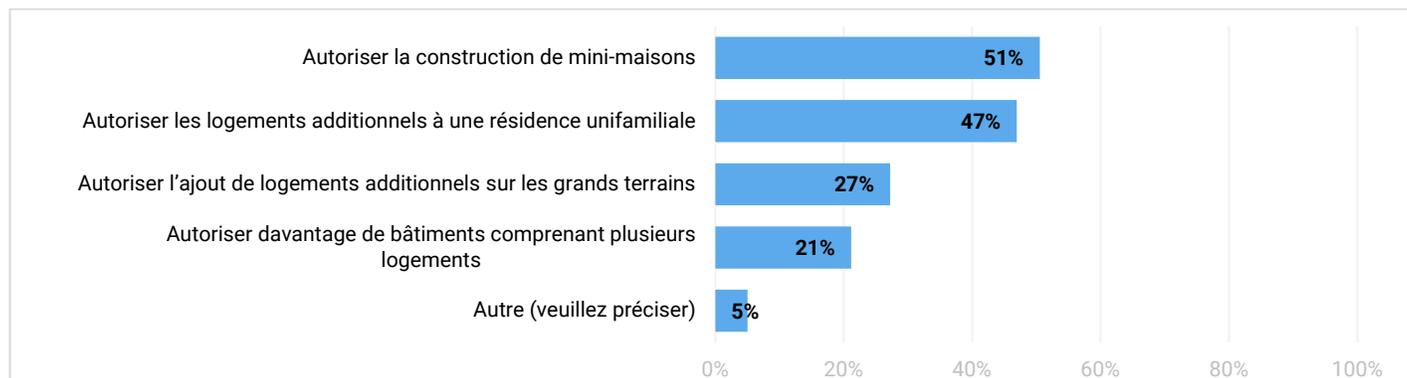


Autres réponses

- Habitations jumelées
- Ne sait pas/Ne s'applique pas (7)

B. Moyens à privilégier pour concentrer le développement résidentiel dans le noyau villageois et les secteurs de villégiature déjà établis

(maximum de 2 choix par personne – 279 personnes ayant répondu à cette question)

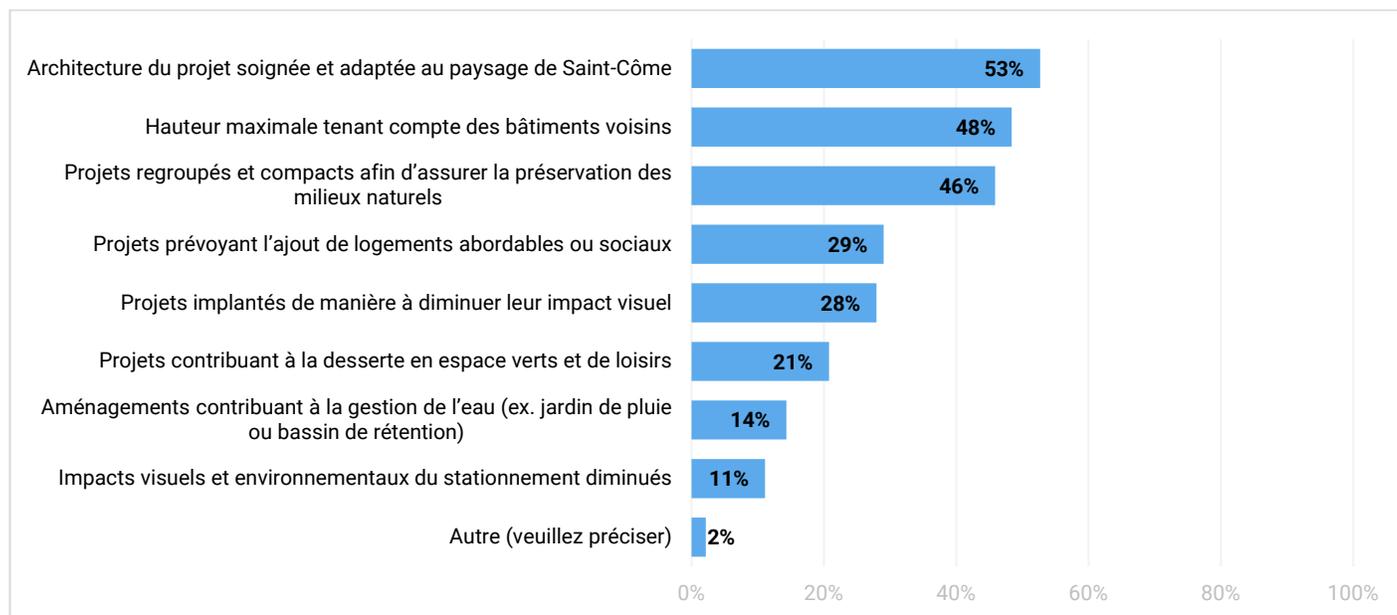


Autres réponses

- Interdire la location de courte durée et éliminer les résidences de tourisme illégales (3)
- Aucun nouveau développement, car il y a un risque de perdre le patrimoine culturel et les valeurs de Saint-Côme (2)
- Concentrer davantage les chalets locatifs dans un même secteur pour mieux gérer les nuisances (2)
- Développer dans le respect du réseau d'aqueduc existant et des installations sanitaires (2)
- Aucun nouveau développement dans le village (1)
- Autoriser les éco-villages/communautés (1)
- Favoriser la construction d'habitations intergénérationnelles (1)
- Ne pas autoriser les immeubles d'appartements (1)
- Offrir de l'aide financière pour soutenir l'achat de maisons existantes afin de les mettre en location long terme
- Soutenir les logements à prix modique

C. Mesures à mettre en place lors de la construction de nouveaux projets immobiliers

(maximum de 3 choix par personne – 279 personnes ayant répondu à cette question)

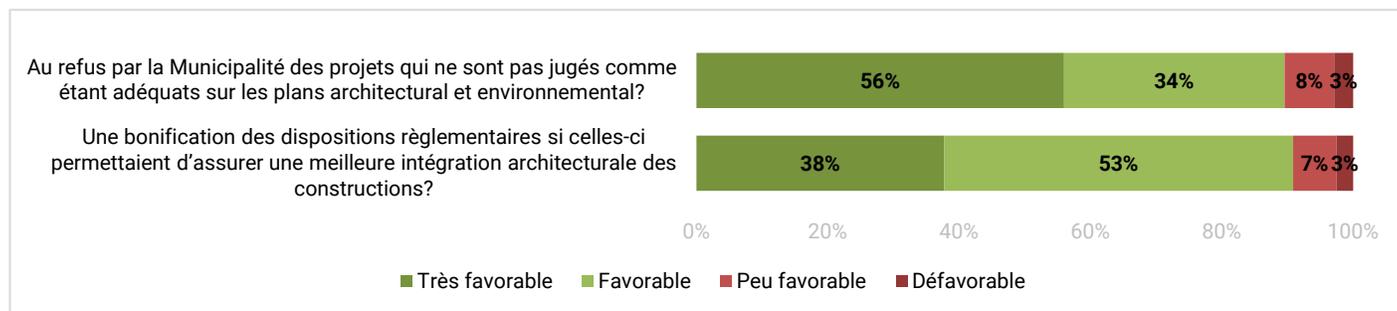


Autres réponses

- Projets écoresponsables et durables (économie d'énergie, certificat LEED, matériaux écologiques) (3)
- Obliger un plan d'implantation (2)
- Aménagements contribuant à créer de l'impact social, culturel et environnemental
- Architecture soignée adaptée au paysage

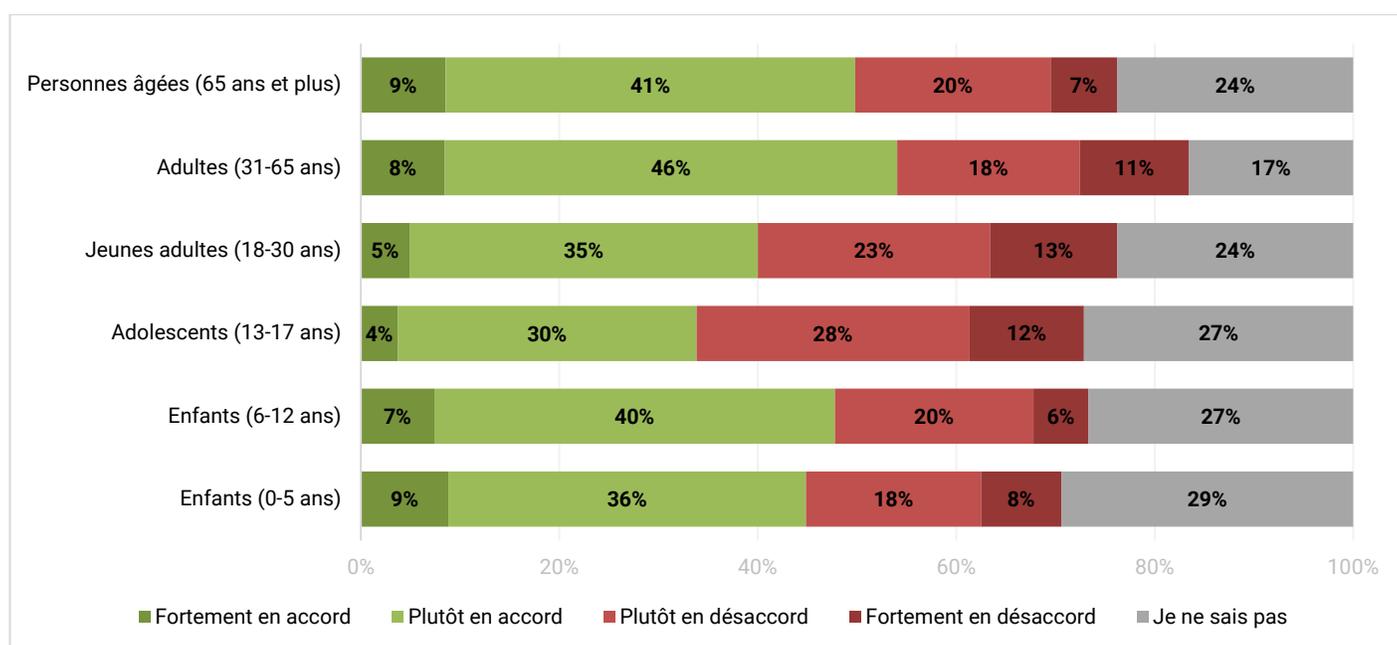
D. Niveau d'adhésion à un encadrement de l'architecture

(278 personnes ayant répondu à cette question)



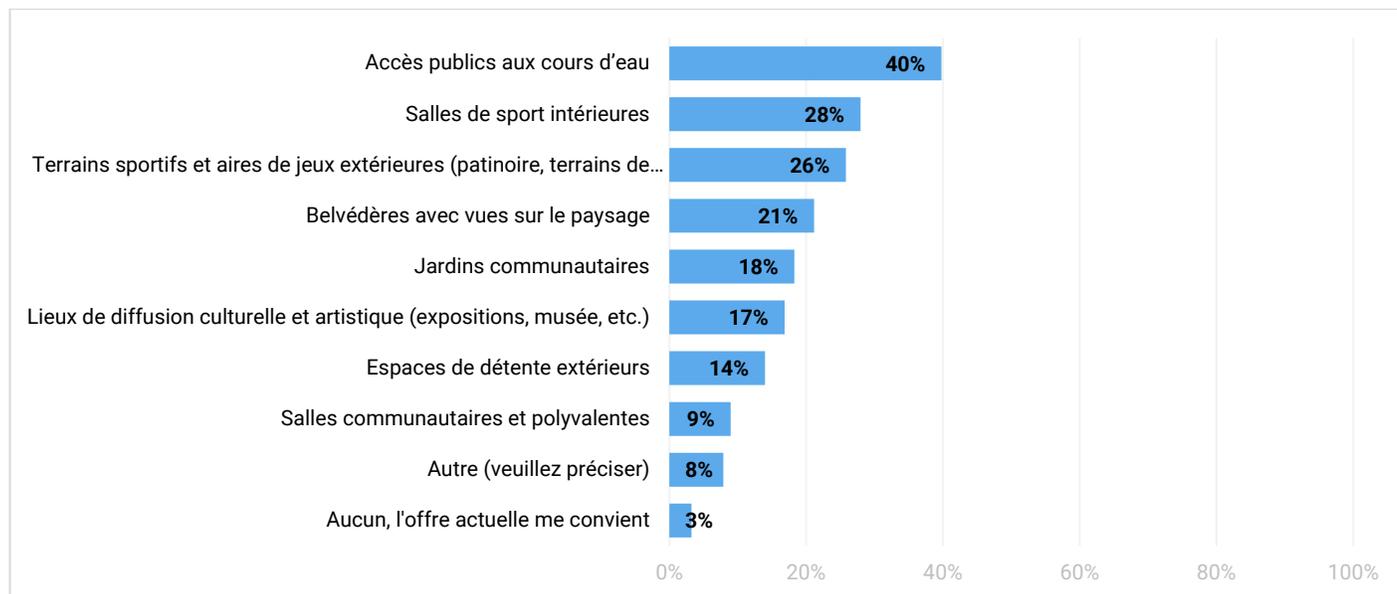
E. Les infrastructures sportives ou récréatives adaptées aux besoins de différents groupes d'âge

(278 personnes ayant répondu à cette question)



F. Activités culturelles, sportives ou récréatives à mettre en place ou à améliorer en priorité

(maximum de 2 choix par personne – 279 personnes ayant répondu à cette question)

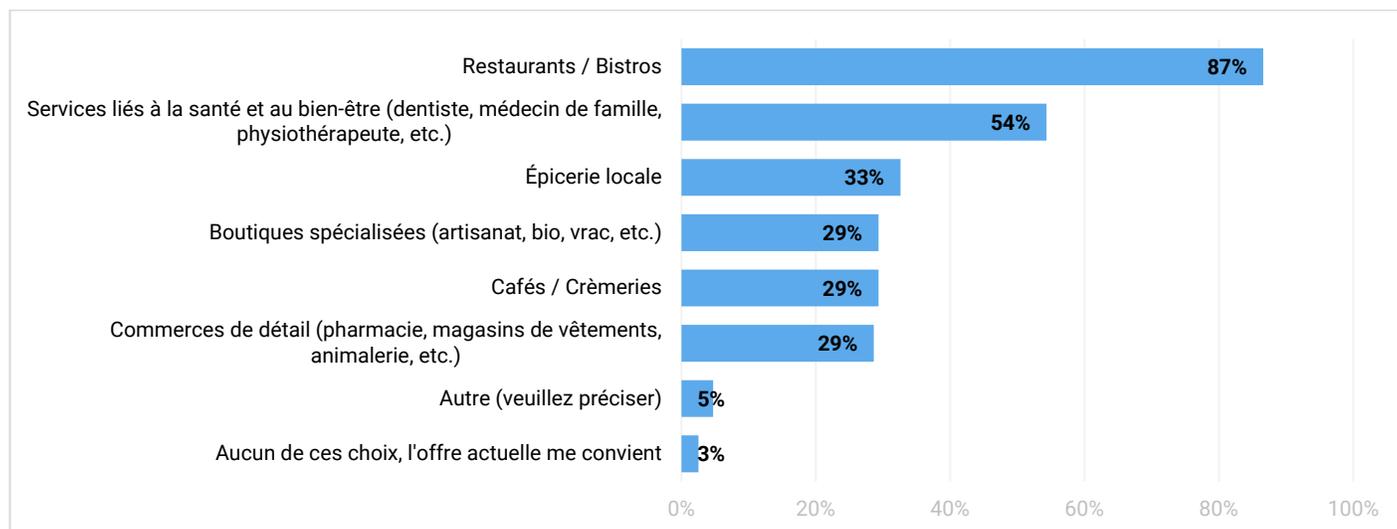


Autres réponses

- Plage municipale (3)
- Terrain de soccer aménagé sur un site qui ne nécessite pas de coupe d'arbres (3)
- Pistes cyclables protégées à l'intérieur et autour du village et améliorant l'accès aux équipements collectifs (3)
- Piscine intérieure (3)
- Patinoire couverte et réfrigérée (3)
- Offre de randonnée pédestre (en sentier et dans le village, été comme hiver) (2)
- Parc à chiens (2)
- Lien aménagé pour le vélo de montagne entre Val Saint-Côme et le village (2)
- Aménager un parc sur le site de l'ancien moulin avec un accès à l'eau
- Diversité des spectacles
- Diversité des cours pour les jeunes (ex. natation, danse, gymnastique, soccer, hockey, arts martiaux)
- Salles pour cours de danse et yoga
- Mur d'escalade intérieur
- Module de jeux distinct de celui de la cour d'école
- Balançoires pour bébés
- Modules d'exercice extérieur pour adultes dans les parcs
- Coin ombragé au parc de l'harmonie et dans la cour d'école
- Terrain de pickleball extérieur
- Maison de la famille
- Marché public
- Parc d'attractions
- Café divertissement (jeux enfants et adultes)

G. Types de commerces et services manquant à Saint-Côme pour répondre aux besoins

(aucune limite de réponse – 276 personnes ayant répondu à cette question)



Autres réponses

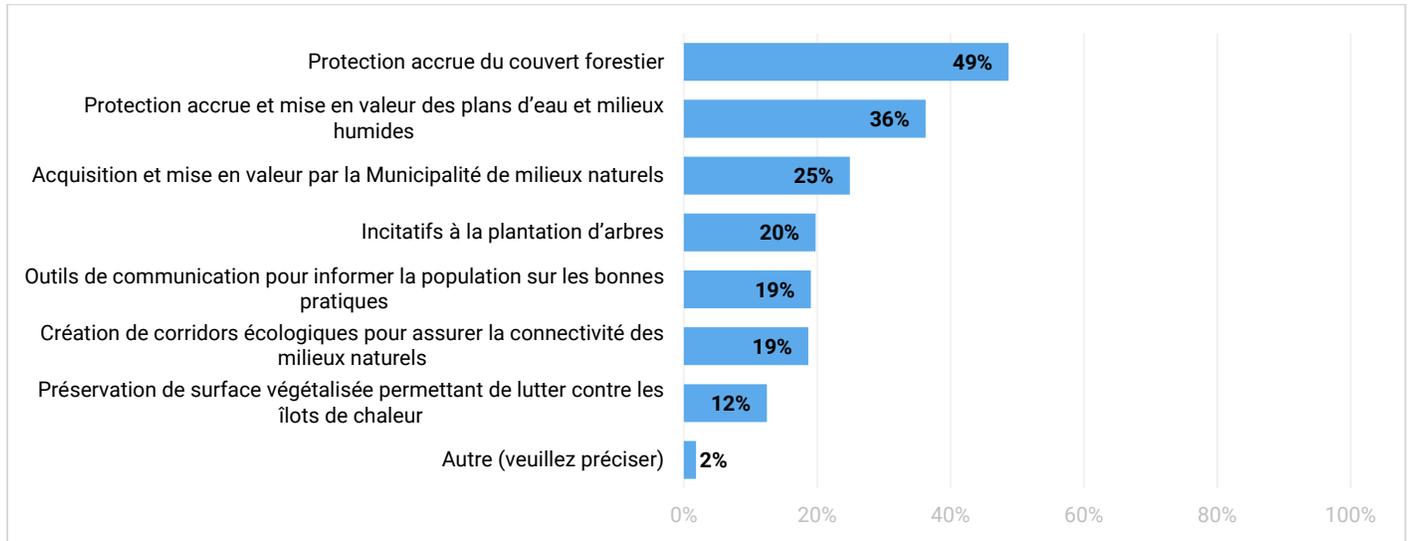
- Lave-auto (3)
- Gym (2)
- Épicerie abordable ou coopérative (2)
- Boulangerie-pâtisserie
- Offre alimentaire spécialisée pour allergies
- Entreprises de services et commerces qui mettent en valeur le patrimoine culturel de Saint-Côme et le plein air
- Divertissement
- Services d'esthétique
- Nettoyeur
- Location de voiture
- Transport par autobus
- Toilettage pour animaux
- Librairie et papeterie
- Location d'outils
- Vêtements et jouets pour enfants

2.6 Milieu naturel et environnement

Le milieu naturel et l'environnement concernent tout ce qui est lié au respect de l'environnement, de la nature et des paysages de Saint-Côme : faune et flore, couvert végétal, milieux naturels sensibles, développement durable et gestion des matières résiduelles.

A. Actions prioritaires en matière d'environnement naturel

(maximum de 2 choix par personne – 273 personnes ayant répondu à cette question)

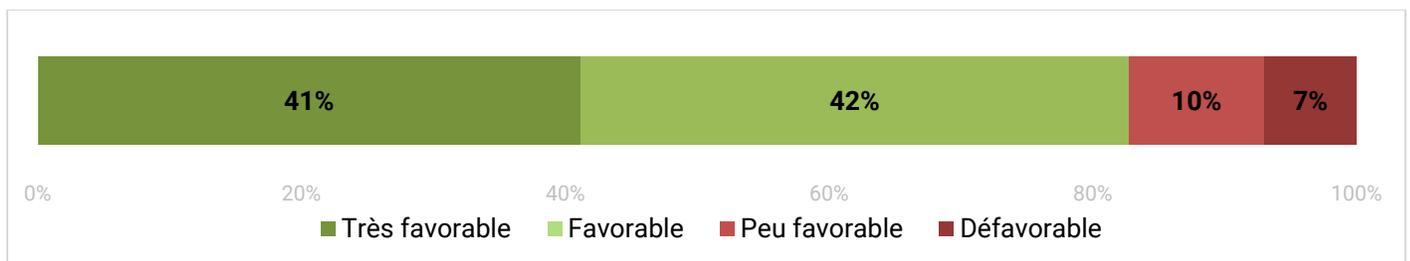


Autres réponses

- Mettre fin à la construction d'habitation destinée à la location de courte durée
- Conserver les terres utilisées pour les sentiers de raquette et de ski de fond
- Interdire la coupe à blanc sur les terrains lors de nouvelles constructions
- Protéger les sommets de montagne pour prévenir l'érosion et mettre en valeur le patrimoine visuel
- Aménager un site de nettoyage des embarcations accessible gratuitement

B. Niveau d'adhésion à un encadrement réglementaire sur les terrains privés pour la protection de l'environnement

(272 personnes ayant répondu à cette question)

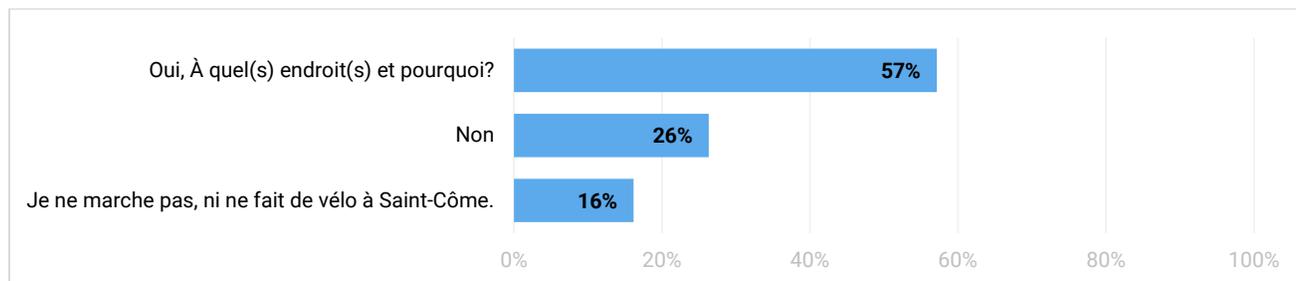


2.7 Mobilité et transport

La mobilité et le transport concernent tout ce qui est lié aux déplacements à Saint-Côme : trafic routier, circulation, camionnage, sentiers récréatifs, transport en commun, déplacements piétons et cyclistes.

A. Endroits jugés non sécuritaires pour les déplacements à pied et à vélo

(266 personnes ayant répondu à cette question)



Précisions pour les réponses positives

Route 343

- Mauvais état de la chaussée (5)
- Dangereux au niveau du rang des Venne et sur le tronçon vers Val Saint-Côme (4)
- Pas de trottoir ou d'accotement (3)
- Vitesse de la circulation automobile (3)
- Manque de pistes cyclables (2)

Route 347

- Vitesse de la circulation automobile (7)
- Pas de trottoir ou d'accotement (5)
- Mauvais état de la chaussée (4)
- Manque de pistes cyclables (3)
- Sentiment d'insécurité (2)
- Manque d'infrastructures pour piétons et vélos sécuritaires entre le village et Val Saint-Côme

Rue principale (347 dans le village)

- Vitesse de la circulation automobile (10)
- Manque de trottoirs et de traverses piétonnières (7)
- Manque de pistes cyclables (6)
- Mauvais état de la chaussée et des trottoirs (4)
- Présence de camions lourds (4)
- Insécurité au niveau de la côte du village près de la boulangerie, dans la courbe (4)

Rang 7

- Vitesse de la circulation automobile (3)
- Manque de trottoir ou accotement suffisant (2)
- Mauvais état de la chaussée (2)

Rang des Venne

- Vitesse de la circulation automobile (3)
- Manque de trottoir ou accotement suffisant (2)
- Mauvais état de la chaussée (2)

Chemin de la Ferme

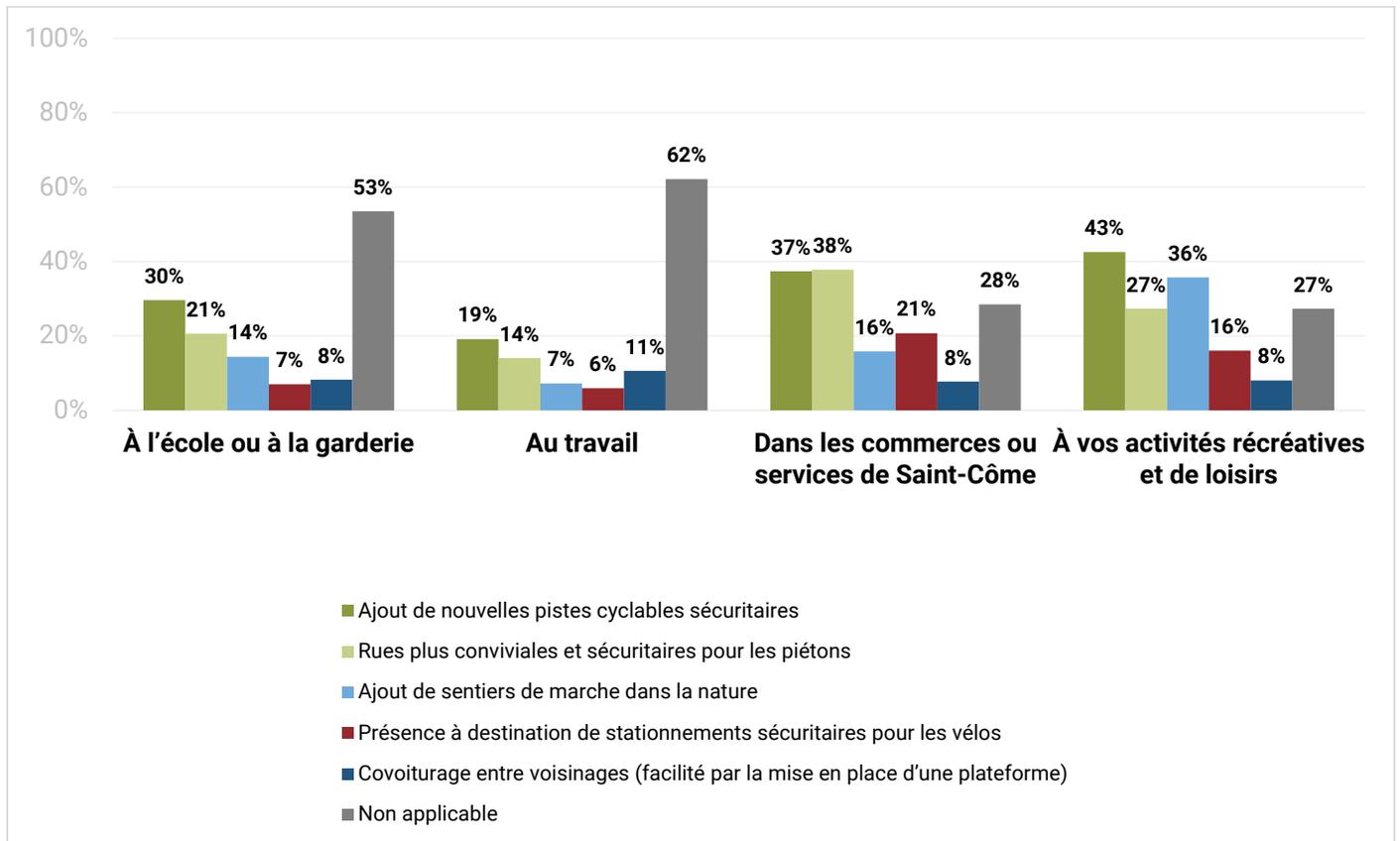
- Manque d'accotements
- Présence de VTT
- Vitesse de la circulation automobile

Autres endroits

- Non-respect de la vitesse automobile sur l'ensemble du territoire (4)
- Manque d'accotement, présence de VTT et circulation sur le Chemin de la ferme (2)
- Absence de pistes cyclables sur tout le territoire (2)
- Circulation dangereuse sur le Chemin Laporte
- Rues résidentielles du domaine du Lac Lepage (présence de VTT et motoneiges, vitesse de circulation trop élevée)
- Route de Lac Clair dangereuse pour les cyclistes et piétons
- Sentiment d'insécurité de façon générale
- Manque d'accotement et mauvais état des routes sur l'ensemble du territoire

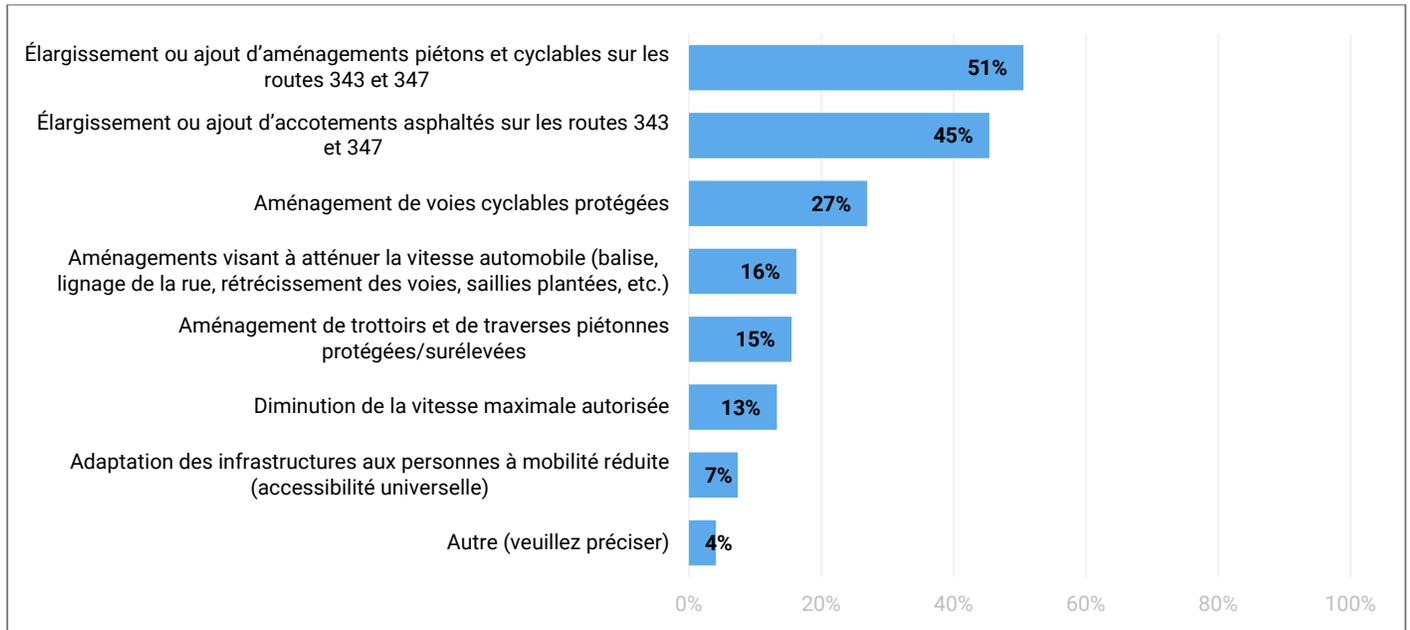
B. Mesures à mettre en place afin d'encourager l'utilisation de moyens de transport alternatif à l'automobile

(261 personnes ayant répondu à cette question)



C. Mesures à mettre en place d'améliorer la sécurité des déplacements actifs

(271 personnes ayant répondu à cette question)



Autres réponses

- Améliorer l'éclairage des rues (2)
- Aménager des chemins plus attractifs
- Restreindre l'accès aux rues résidentielles pour les camions, car ils endommagent les rues
- Élargir l'accotement pour rouler à vélo
- Assurer l'accessibilité universelle sur les rues, surtout sur les routes 343 et 347
- Réparer la chaussée
- Faire respecter la vitesse automobile
- Aménager un sentier multifonctionnel entre le village et Val Saint-Côme et assurer la connexion avec le réseau VMSC
- Aménager une voie de contournement pour le camionnage

2.8 Vision pour le développement de Saint-Côme

A. Dans 15 ans, je rêve que Saint-Côme devienne...

Cette question ouverte visait à identifier des éléments de vision les plus importants pour la population. La question suivante leur a été posée : l'analyse des résultats des 183 personnes ayant répondu à cette question a permis de regrouper les souhaits sous 7 thématiques.

1. Qualité de vie
2. Environnement et développement durable
3. Culture et patrimoine
4. Économie et services
5. Communauté
6. Activités récréatives
7. Identité et valeurs

Une sélection des réponses telles que rédigées par les personnes ayant répondu au questionnaire a été effectuée afin de proposer un échantillon représentatif de l'ensemble des commentaires soumis. Ceux-ci ont été classés dans ces 7 grandes thématiques. De façon générale, on observe une forte volonté de préserver l'authenticité et le charme de Saint-Côme tout en favorisant un développement harmonieux et respectueux de l'environnement et des besoins des résidents. La liste complète des réponses a été transmise à la Municipalité.

1. Qualité de vie

- *Agréable à vivre et sécuritaire.*
- *Ville en nature attrayante et paisible où il fait bon vivre.*
- *Moins dispendieux pour les résidents permanents (épicerie).*
- *Un milieu de vie où l'environnement naturel n'est plus saccagé, mais bien respecté.*
- *Un village accueillant et sécuritaire pour les petites familles.*
- *Un village dynamique à taille humaine qui n'aura pas succombé à l'étalement urbain, mais en ayant su promouvoir l'entrepreneuriat local.*
- *Un village où il fait bon vivre et qui respecte ses espaces naturels.*
- *Un village où on distingue bien les espaces locatifs et les espaces des résidents.*
- *Plus de services au centre de ski afin de désengorger les services offerts aux résidents au village.*
- *Un village qui a bien vieilli et qui s'est développé intelligemment tout en intégrant des politiques et réglementations permettant la location à court terme.*
- *Un village qui a conservé son identité et qui n'est pas tombé dans le piège de devenir une station balnéaire qui vit uniquement les week-ends pour les citadins qui viennent passer du temps au chalet.*
- *Un village un peu plus grand (dense), accueillant et à échelle humaine.*
- *Un village où on se sent chez nous !*

2. Environnement et développement durable

- *Exemplaire en développement durable.*
- *Demeure une communauté plus stable, moins de touristes.*
- *Une référence en protection de ses milieux naturels.*
- *Exemplaire en matière de protection de la forêt.*
- *Un modèle de développement harmonieux et intégré qui respecte le patrimoine naturel et culturel.*

- *Un modèle de municipalité axé sur le partenariat citoyen dans le respect de son environnement forestier, bien sûr, mais aussi dans le respect de ses traditions culturelles et que notre municipalité soit proactive en matière de logements respectueux du développement durable, centré sur la famille !*
- *Une destination récréotouristique incontournable qui permettra à ses résidents d'avoir des infrastructures de qualité. Le tout avec le souci de l'environnement.*
- *Une référence et un modèle à suivre pour les autres villages par ses innovations et par ses actions : sécurité et développement des pistes cyclables, bonification pour les constructions neuves ou les rénovations d'immeubles qui utiliseront des systèmes de récupération des eaux pluviales, énergies solaires ou autres, espaces verts, etc.*
- *Une région en harmonie avec la nature.*
- *Que Saint-Côme soit un village innovant face à l'environnement tout en conservant ce qui fait de Saint-Côme un village accueillant et agréable dans Lanaudière.*

3. Patrimoine et culture

- *Garde son cachet patrimonial.*
- *Je rêve que Saint-Côme ait gardé son âme et son cachet, n'ait pas été dénaturé.*
- *Un village doté d'une beauté architecturale avec une rue Principale sécuritaire et animée par des commerces de proximité.*
- *La référence pour la musique traditionnelle.*
- *Une fierté et une beauté tout au long du village.*
- *Le plus beau village de Lanaudière.*

4. Économie et services

- *Ce qu'elle est présentement avec un peu plus de services (commerces).*
- *Dynamique avec des restos de qualité, avec une meilleure planification d'urbanisme pour ne plus avoir de développement qui dynamite à gauche et à droite pour avoir la plus belle vue.*
- *Innovateur, ouvert d'esprit, accueillant aux nouveaux arrivants.*
- *Le village à venir visiter avec sa rue principale animée de petits commerces locaux et autres.*
- *Noyau villageois plus vivant avec une diversité de commerces locaux et une meilleure ouverture d'esprit pour les touristes.*
- *Reste un village tranquille.*
- *Un endroit plus favorable aux développements écologiques et qui met de l'avant le commerce et la culture locale.*
- *Un milieu de vie où l'on retrouve tous les services sur place sans sortir de la municipalité.*
- *Une destination de villégiature de choix.*
- *Une destination récréotouristique.*
- *Une ville reconnue pour sa nature, ses restos et activités.*
- *Qu'il n'y ait JAMAIS de Tim Horton ou de McDo !*

5. Communauté

- *Une ville équitable pour tous les résidents, autant les propriétaires d'habitation principale que les résidents secondaires qui ont à cœur le développement durable.*
- *Abordable et communautaire.*
- *Ville qui accueille des milliers de visiteurs.*
- *Encore plus conviviale.*
- *Une communauté écoresponsable d'entraide, accueillant une diversité dans sa population (familles, jeunes adultes,...), favorisant l'accueil de projets entrepreneurs et facilitant des démarches visant le bien-être, le bien manger et la diminution de l'empreinte carbone (épiceries en vrac, jardins communautaires, vente de produits fermiers, restaurants/ cafés...).*
- *Plus de propriétaires occupants, moins de location à court terme. Des voisins qui aiment la nature et ne dénudent pas notre beau paysage. Les nouveaux secteurs n'ont plus d'arbres c'est très malheureux.*
- *L'endroit idéal pour se retrouver en paix avec la nature.*
- *La référence de la ville du bonheur.*
- *Le village rêvé pour les jeunes familles.*
- *Moins touristique.*
- *Où il est agréable de vivre près de son voisinage.*
- *Paisible tout en ayant beaucoup d'activités.*
- *Plus accueillant.*
- *Saint-Côme légèrement amélioré avec un village plus chaleureux et piétonnier.*
- *Innovateur, ouvert d'esprit, accueillant aux nouveaux arrivants.*
- *Une grande famille.*

6. Activités récréatives

- *Un village paisible où les habitants ont un sentiment d'appartenance et où les touristes viennent profiter de la tradition, des activités de plein air, du quad et de la motoneige.*
- *Encore plus festif !*
- *La référence pour la musique traditionnelle.*
- *L'endroit idéal pour se retrouver en paix avec la nature.*
- *Un village de la campagne, mais qui reste actif dans ses traditions : festival l'été, l'hiver, sculptures de glace, plus d'événements pour la population (ex. : loto, cinéma plein air, cirque pour les enfants) : un petit village vivant !*
- *Un milieu de vie où les activités de plein air et la nature se côtoient.*
- *Un village en harmonie avec son environnement naturel.*
- *Un village en santé, harmonieux, des nouvelles infrastructures adaptées aux familles pour y vivre des activités de qualité.*
- *Un village où on continue de pouvoir profiter des sentiers, de la nature et des paysages.*
- *Un village où on peut pratiquer une multitude de sports (randonnée, vélo, ski, planche, kayak, etc.) et où les gens sont en santé et heureux.*
- *Un village plein de vie.*
- *Un village qui offre une multitude d'activités, été comme hiver.*

7. Identité et valeurs

- *Je rêve que Saint-Côme demeure authentique et dynamique.*
- *Je souhaite que Saint-Côme reste ce qu'il est avec les mêmes valeurs et la même identité tout en évoluant au rythme de ses traditions.*
- *Un village dynamique à taille humaine qui n'aura pas succombé à l'étalement urbain, mais en ayant su promouvoir l'entrepreneuriat local.*
- *Un village qui a conservé son identité et qui n'est pas tombé dans le piège de devenir une station balnéaire qui vit uniquement les week-ends pour les citadins qui viennent passer du temps au chalet.*
- *Un village typique des années 1900 - patrimoine architectural.*

PARTIE 3. Consultation publique

3.1 Introduction

La consultation publique s'est tenue le 30 avril 2024 au Centre de loisirs Marcel Thériault de 16 h à 19 h. Un parcours libre a permis à la population et aux acteurs du milieu de s'informer sur la démarche de planification et de s'exprimer sur différents enjeux relatifs à l'aménagement du territoire. Au total, plus de 40 personnes ont pris part à cet événement. Les stations thématiques suivantes étaient installées :

1. Mise en contexte : explication des outils urbanistiques, du contexte de révision du plan et des règlements d'urbanisme et du déroulement de l'activité de consultation publique.
2. Milieux de vie :
3. Protection de l'environnement
4. Identité, patrimoine et tourisme
5. Espace jeunesse :

Pour chacune des thématiques, une affiche présentait les faits saillants des résultats du questionnaire en lien avec la thématique. Les personnes présentes étaient également invitées à répondre à une question générale en lien avec cette thématique. Une carte du territoire accompagnait l'affiche principale. Ci-dessous les commentaires en réponse à la question posée, pour chaque thématique.

3.2 Commentaires généraux

- Volonté d'être consulté à mi-mandat (considérer de sonder la population lors des événements)
- Implication de la chambre de commerce
- Rendre accessible le règlement de zonage à la population

3.3 Milieux de vie

Quelles sont les conditions pour la création de milieux de vie complets ?

Équipements collectifs et publics

- Aménagement de terrains de soccer (2)
- Parc pour enfants (2)
- Favoriser les accès publics aux lacs et améliorer la sécurité autour de la halte qui constitue actuellement le seul accès à l'eau (2)
- Aménagement d'un parc à chien
- Veiller à garder des espaces verts privés et publics
- Construire des espaces type jardins urbains communautaires
- Plus d'activités pour jeunes adultes actifs (mur d'Escalade)
- Plus d'activités sportives et artistiques pour enfants
- Pistes cyclables sans détruire de forêts
- Plage municipale
- Service de garde
- Prévoir des activités pour adultes qui travaillent (le soir)
- Services et activités pour les plus jeunes
- Maison des jeunes (ados)
- Activités récréatives à faible coût pour enfants et ados (peinture, danse, chant, soirée jeux de société)
- Sécuriser les droits de passage des sentiers de plein air
- Inciter les gens à garder les chiens en laisse

Logements

- Construire des logements abordables pour nos personnes âgées et ainsi leur permettre de continuer à vivre à Saint-Côme (3)
- Freiner la spéculation immobilière (2)
- Mettre en place un projet de mini maisons en nature destiné aux aînés
- Permettre les minimaisons (mais pas en hauteur) (2)
- Permettre l'ajout de minimaisons à une résidence déjà existante
- Construire plus de logements abordables, car les nouvelles constructions sont très chères
- Autoriser les habitations bigénérationnelles et les logements accessoires partout sur le territoire
- Permettre une toilette à compost lorsque pas de puits ni eau courante
- Favoriser l'établissement des jeunes familles
- Hors du village : bigénérationnel (mini maison avec raccord au système d'égout privé et aux puits)
- Empêcher la construction de multiplex pour préserver le paysage urbain
- Interdire la construction de chalets et le développement de terrains pour de la location de courte durée et privilégier le résidentiel
- Attirer plus de résidents permanents pour soutenir les commerces

Croissance urbaine

- Limiter encore plus le développement que ce que prévoit le SAD, voire limiter partout sur le territoire (3)
- Harmoniser les couleurs des nouvelles constructions, notamment par un PIIA qui encadre les couleurs et matériaux des constructions sur l'ensemble du territoire (2)
- Réfléchir le développement immobilier de façon intelligente avec des terrains plus grands où sont conservés les arbres et des milieux naturels communautaires
- Encadrer la hauteur des constructions

Commerces et services

- Interdire l'établissement de franchises commerciales (3)
- Agir pour attirer des commerces
- Favoriser les initiatives et la diversité commerciale (cafés, petits bars, restos, petites boutiques)
- Pas de commerces à outrance dans le noyau villageois
- Une épicerie de qualité, de proximité et abordable puisque plusieurs résidents font leurs achats à l'extérieur de la municipalité
- Un café communautaire
- Des restaurants accessibles qui sont le reflet de la population et qui ne sont pas dédiés aux touristes principalement

Développement économique

- Soutenir le développement d'un secteur industriel pour attirer des travailleurs tout au long de l'année

Transport collectif et actif

- Bus pour Joliette et Rawdon
- Prolonger la ligne d'autobus entre Joliette et Rawdon pour desservir Saint-Côme
- Remettre le service de taxi au prix de l'autobus pour favoriser les déplacements durables
- Mettre en place une navette pour connecter différents secteurs
- Création de pistes cyclables
- Prévoir des accotements et aménagements cyclables sur les nouvelles rues
- Aménager des passages piétons entre les lots pour permettre de rejoindre des endroits stratégiques facilement et sécuritairement
- Accès sécuritaire aux sentiers de plein air (vélo, randonnée) sur la 347

Enjeux de circulation automobile

- Réduire la vitesse sur la rue principale et assurer le respect de la limite de vitesse dans le village
- Surveillance accrue sur les routes pour excès de vitesse, ainsi que le contrôle de la surcharge des camions
- Améliorer l'entretien de la route 347
- Diminuer la limite de vitesse sur la route 347, notamment entre Val Saint-Côme et le village
 - 70 km/h vers Val Saint-Côme jusqu'aux dernières habitations de Saint-Côme
 - Zone de 70 km/h à la sortie du village en direction de Val Saint-Côme jusqu'au rang des Venne
 - 70 km/h en sortant du village jusqu'au rang de la Ferme

Cœur villageois

- PIIA sur la rue principale pour la sauvegarde du patrimoine et du cachet villageois
- Préserver les petites maisons traditionnelles et encadrer les nouvelles constructions afin qu'elles s'harmonisent avec celles-ci
- Revitalisation du noyau villageois
- Éviter les grosses constructions pour garder un beau paysage
- Taxation plus élevée sur les terrains vacants dans le noyau villageois
- Faible densification afin de ne pas dénaturer le village
- Mieux harmoniser les nouvelles constructions dans le noyau villageois (incompréhension face aux triplex récemment construits)

Préservation du paysage

- Préserver des bordures boisées le long des limites de terrains (intimité, milieux naturels, paysages)
- Forcer le reboisement aux promoteurs « cow-boys » qui rase tout

3.4 Protection de l'environnement

Comment assurer la protection de l'environnement ?

Gestion des nuisances

- Cesser l'application d'antimoustique (BTI) et trouver une autre solution (3)
- Maintenir l'application du BTI

Gestion durable par la Municipalité

- Utiliser des produits réutilisables lors des festivals et activités
- Vérifier la conformité des installations septiques âgées (2)
- Proposer différents moyens de récupération de l'eau de pluie
- Installer des panneaux informatifs (ex. dans les sentiers municipaux) avec des conseils pour prendre soin de l'environnement afin d'en faire des lieux de conscientisation

Protection des milieux naturels

- Adopter une réglementation plus sévère pour assurer la protection des milieux humides
- Protéger nos milieux naturels par tous les moyens
- Limiter les coupes forestières et assurer la conservation des forêts
- Participer à l'atteinte de la cible de 30 % de protection en protégeant nous-mêmes 30 % dans notre municipalité à l'aide des propriétaires privées et la municipalité
- Appliquer la réglementation pour préserver les bandes riveraines (2)
- Protéger les parcs contre les coupes forestières, assurer une bande de protection
- Protéger les parcs régionaux des coupes forestières
- Éviter la pollution des cours d'eau notamment en réglementant la vidange des spas
- Assurer la préservation des parcs municipaux et des droits d'accès aux sentiers de plein air
- Planter davantage d'arbres aux endroits jugés nécessaires
- Mettre en place des mesures de protection contre les feux de forêt

Encadrement du développement immobilier

- Favoriser un développement respectueux de l'environnement
- Conserver un espace pour la villégiature
- Réduire les grands développements en montagne et dans les milieux naturels
- Limiter l'expansion du développement pour préserver les grandes forêts et limiter le morcellement
- Développer de façon intelligente, par exemple en aménageant des rues qui suivent la topographie et les milieux humides

Aménagement des terrains

- Laisser plus d'arbres devant les terrains en construction de résidences (bande d'intimité)
- Augmenter les normes de verdissement
- Conserver le couvert végétal, au moins aux limites des terrains
- Laisser de la flexibilité dans l'application d'un règlement sur l'abattage d'arbres et encourager les meilleures pratiques

Gestion des matières résiduelles

- Imposer le tri des matières résiduelles pour tous
- Sensibiliser les gens à la gestion des matières résiduelles
- Obliger la population et les entreprises à recycler et composter et mettre en place des inspections ponctuelles
- Installer plus de poubelles et des bacs de recyclage dans le village
- Responsabiliser les propriétaires de locations de courte durée pour le tri des ordures et la réduction de la pollution plastique autour des chalets

3.5 Identité, patrimoine et tourisme

Comment protéger et mettre en valeur le caractère unique de Saint-Côme ?

Activités récréotouristiques

- Promouvoir le tourisme durable : respect de la nature, activités non motorisées (5)
- Sensibiliser au « no trace » dans les sentiers de plein air
- Surveillance des règlements dans les sentiers de plein air : chiens, motocross, pollution
- Aménager un espace public où la baignade (plage) et des espaces de pique-nique sont accessibles pour tous
- Assurer la pérennité du festival des glaces
- Donner plus d'importance au vélo de montagne
- Événements/festivals nouveaux pour nouveaux produits d'appel touristique (vélo)

Image de marque

- Développer l'image de marque de Saint-Côme : définir clairement ce qu'elle est (identité) et ce qu'elle prône (valeurs) en plus de s'assurer qu'elle soit connue de tous et demeure la référence pour tous les projets (2)
- Mettre l'accent sur ce qui fait l'âme de Saint-Côme : la tradition, le bénévolat, la chanson
- Faire vibrer la municipalité par le plein air, les sentiers, le vélo, la rivière, le quad, la motoneige
- Continuer à valoriser les arts et spectacles, et soutenir les artisans locaux

Paysages patrimoniaux

- Assurer la protection des sommets de montagne pour la mise en valeur du patrimoine naturel (restreindre les constructions au-delà d'une altitude prédéfinie) (2)
- Enfouir les fils électriques au cœur du village
- Conserver les vieilles maisons
- Harmoniser l'affichage commercial et publicitaire (2)

Encadrement de la location de courte durée

- Restreindre les résidences de tourisme
 - Cesser l'autorisation de locations de courte durée de type AirBnB
 - Établir un nombre de permis maximal pour de la location de courte durée
 - Mettre en place une norme de permis accordés aux usages conditionnels en lien avec les AirBnB et la location de courte durée (ex. option Val Saint-Côme)
- Encadrer les nuisances liées aux résidences de tourisme telles que circulation, bruit, déchets, impact sur les animaux dans les milieux naturels
- Surveillance accrue auprès des promoteurs immobiliers concernant leurs déchets et protection riveraine
- Encadrer les impacts liés à la construction des résidences de tourisme tels que bruit et propreté
- Mieux encadrer les locations de courte durée (imposer des sanctions à la suite des inspections, maintenir la stabilité du personnel qui en assure l'encadrement)
- Limiter l'achat (souvent massif) de terrains par les entreprises qui y développent la location de courte durée et favoriser l'achat pour des individus qui veulent protéger la faune/flore

3.6 Espace jeune

Dessine ou écris sur un post-it tes idées pour construire la ville idéale.

- Château (2)
- Plus de traverses pour piétons
- Parc à chiens
- Parc, aire de jeux et jeux d'eau
- Parc de rêve : jardin communautaire, endroit pour s'asseoir, centre de jeux, endroit pour jeunes, parc à chien, plan d'eau, sécurisation des accès au parc